

DE LA CONSTRUCTION À L'UTILISATION

1. CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES

ENVIRON 1 AN

1.1

Etudes préalables pour le passage du réseau, validation des emplacements des NRO et Points de Mutualisation et recensement des infrastructures existantes

1.2

Recensement des projets à venir (création de lotissement, extension...), auprès des collectivités

1.3

Recueil des autorisations nécessaires au déploiement (passage en façade, poteaux électriques...)

1.4

Pose des NRO et Points de Mutualisation

1.5

Déploiement de la fibre optique jusqu'aux habitations

1.6

Réception des travaux et contrôle de conformité des réseaux

2. COMMERCIALISATION ET UTILISATION DU RÉSEAU

ENVIRON 6 MOIS

2.1

Arrivée des opérateurs commerciaux (gel des réseaux, environ 3 mois)

2.2

Réunion d'information aux élus pour les informer des modalités de lancement de la commercialisation

2.3

Communication grand public par le délégataire de Somme Numérique pour le choix de l'opérateur

2.4

Souscription à un abonnement fibre déclenchant un rendez-vous chez le particulier pour l'installation d'une prise optique

2.5

L'installation de la fibre optique chez l'utilisateur final (délai de 6 à 8 semaines)

OBJECTIF 2024 : LA FIBRE OPTIQUE POUR TOUS

Somme Numérique, en partenariat avec le Conseil Départemental et les Communautés de Communes a révisé le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Somme en mars 2017.

LA MISE EN OEUVRE DU SDTAN EN CHIFFRES

COÛT TOTAL : 160M€



PREMIÈRE PHASE - 2012/2019

Montée en débit

Amélioration du réseau cuivre par le déploiement de la fibre optique sur 16% des lignes du département, montée en débit pour 9% des lignes et aide individuelle à l'acquisition d'un équipement satellite pour les usagers ne pouvant bénéficier de la fibre optique ou de la montée en débit.

77M€ DANS LA SOMME

DONT 333 250€ DE LA CCHS :

2014 : 164 100€ • 2015 : 82 050€ • 2016 : 63 200€ • 2017 : 23 900€



DEUXIÈME PHASE - 2019/2024

Déploiement du très haut débit dans tout le département.

83M€ DANS LA SOMME

DONT 2 330 121€ DE LA CCHS :

110 913€ PAR AN PENDANT 21 ANS À PARTIR DE 2021